



# Le Mois du Goût à Genève

## 16 septembre au 16 octobre 2021

### Bulletin d'inscription

#### CHARTRE

Par mon inscription, je m'engage à :

- ❖ Donner un maximum de **visibilité** au Mois du Goût, de manière visuelle et orale
- ❖ Faire preuve d'un maximum de **traçabilité** sur tous les produits utilisés, locaux ou non
- ❖ Proposer un maximum de **produits locaux, régionaux et artisanaux**
- ❖ Utiliser un maximum de **produits de saison, diversifiés et biologiques**
- ❖ Valoriser les **produits végétaux** et innover en matière de **suggestions végétariennes**
- ❖ Faire preuve d'**originalité et de créativité**

#### CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

- ❖ Le **Mois du Goût** est ouvert à tous les établissements de restauration du canton de Genève
- ❖ Lors du **Concours du Goût**, vous êtes libres de choisir la formule culinaire – servie durant le mois complet - la plus adaptée à votre établissement en respectant au maximum les critères de la Charte
- ❖ Par votre inscription au **Concours du Goût**, vous vous **conformez et vous validez le règlement** que vous trouvez en annexe
- ❖ Il n'y aura pas de visite du Jury pour un restaurant qui organise seulement un événement.

- ❖ La liste des restaurants inscrits au **Concours du Goût** apparaîtra sur le site web dédié et sur les dépliants distribués dans tous les restaurants, auprès de nos partenaires ainsi que dans des lieux publics
- ❖ Les animations organisées dans le cadre du **Mois du Goût – Evénements** seront incluses à l'agenda Genève Ville du Goût consultable sur: [www.geneve-villedugout.ch](http://www.geneve-villedugout.ch)

\*\*\*\*\*

## EVALUATION DU CONCOURS DU GOÛT

Chaque restaurant participant au **Concours du Goût** sera évalué de façon anonyme et inopinée par le Jury. Le Jury évaluera l'engagement du restaurant selon des **critères objectifs** qui se fondent sur la Charte. Ces critères sont listés et expliqués dans le règlement que nous vous invitons à lire attentivement.

## LES PRIX DU CONCOURS DU GOÛT

- 1<sup>er</sup> Prix du Concours du Goût : **CHF 5'000.-**
- 2<sup>ème</sup> Prix du Concours du Goût : **CHF 5'000.-**
- Prix spécial « Développement durable » : **CHF 5'000.-**
- Prix des Cafetiers : **CHF 2'000.-**
- Prix spécial de l'Encouragement : **CHF 2'000.-**

Prix offerts par Genève Terroir, la Ville de Genève, le Service cantonal du développement durable, la Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers de Genève (SCRHG), ainsi que le Groupement Professionnel des Restaurateurs et Hôteliers (GPRH).

## Formulaire d'inscription (délai 31 mai 2021)

\*\*\*\*\*

Je souhaite m'inscrire à:

- Le Mois du Goût – le Concours
- Le Mois du Goût – les Evénements  
*(Nous vous prions d'annoncer votre événement dès que possible, mais au plus tard le 16 août)*

\*\*\*\*\*

- Je suis intéressé-e par une formation (gratuite) à la cuisine végétarienne et souhaite recevoir davantage d'informations à ce sujet

Nom de l'établissement :

Personne de contact :

Adresse de l'établissement :

E-mail :

Téléphone fixe / tél. portable :

Par ma signature, j'accepte de me conformer à la Charte et au règlement précités

Signature :

Date :

\*\*\*\*\*

**A remplir, signer et renvoyer par poste ou e-mail à :**

Thomas Kilbert, Chargé de mission  
Service Agenda 21-Ville durable - Rue de l'Hôtel-de-Ville 5  
Case postale – 1211 GENEVE 3  
[thomas.kilbert@ville-ge.ch](mailto:thomas.kilbert@ville-ge.ch)